

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2932)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
M. Sirugue
-----**ARTICLE 10**

À la dernière phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« propre »

le mot :

« spécifique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.